

[Texte]

80,000 tonnes métriques de morue comparativement à environ 60,000 tonnes métriques en 1977, ce qui veut dire que leur utilisation a été améliorée. J'aimerais que M. Carbonneau nous dise quel est approximativement le taux de sous-utilisation des usines du golfe. Pourrait-il nous donner les chiffres? Pourrait-il nous dire, en général, si la sous-utilisation des usines approvisionnées par les bateaux du golfe a progressé au même rythme, au même taux que l'utilisation des usines qui sont approvisionnées plutôt par les chalutiers qui font l'objet de la discussion aujourd'hui? En d'autres mots, ils ont augmenté leurs prises, de 1977 à août 1979, de 20,000 tonnes métriques. Il est probable qu'à la fin de 1979, ils seront rendus à 40,000 tonnes métriques, ce qui voudra dire qu'ils auront pris environ 100,000 tonnes métriques cette année. Je parle des gros chalutiers, là.

Alors, vous autres, les usines situées dans le golfe, avez-vous amélioré l'utilisation de vos usines au même rythme que les usines, par exemple, qui sont approvisionnées par ces gros chalutiers? Vous comprenez ma question?

The Chairman: Mr. Carbonneau.

M. Carbonneau: Monsieur le président, je crois que le taux d'utilisation ou l'augmentation du taux d'utilisation de nos usines à l'intérieur du golfe augmente sensiblement au même rythme que celles situées à l'extérieur du golfe depuis que l'on sent revenir les stocks de poisson, surtout depuis 1976.

Maintenant, mon argument est, et je l'ai mentionné un petit peu dans mes remarques, que les gros chalutiers n'ont pas besoin pour survivre de ce revenu supplémentaire qu'ils vont obtenir en venant pêcher dans le golfe. Je présume même qu'il y aura des stocks, à l'extérieur du golfe, qui ne seront pas capturés cette année.

M. Breau: Mais des usines...

The Chairman: Another round, Monsieur Allard. We have eight minutes for you.

M. Allard: Merci, monsieur le président. Je vais tenter d'être bref.

À la lumière des témoignages qui ont été rendus ici ce matin, par ces messieurs les pêcheurs, à qui, en passant, je dis bonjour et je souhaite la bienvenue ici à Ottawa, il est bien évident que ce ne sont pas les approvisionnements qui manquent à date. Un monsieur a dit tantôt qu'on avait, la semaine dernière, baissé les prix de la morue de 3c. Je doute fort que cela ait une répercussion sur le prix au détail. Je pense bien que les gens vont payer le même prix au détail quand même. Ce sont les pêcheurs qui vont payer l'orchestre, sans profiter de la musique.

Maintenant, ma question s'adresse surtout à un responsable du ministère des Pêcheries. J'aimerais savoir, pour l'information de tous les gens qui sont ici, quels sont les critères qui ont motivé la décision unilatérale de permettre aux bateaux de 100 pieds et plus de pénétrer dans le Golfe Saint-Laurent alors qu'on sait fort bien que ces bateaux-là peuvent se suffire à eux-mêmes à l'extérieur du golfe, dans la zone de 200 milles? J'aimerais savoir quels sont les critères et les motifs qui ont amené le ministère à augmenter les prises de 6,000 tonnes

[Traduction]

80,000 metric tons of cod compared to approximately 60,000 tons in 1977 which means that the use was improved. I would like Mr. Carbonneau to give us an approximate idea of the extent to which the utilization of Gulf plants falls below capacity. Could he give us some figures? Could he tell us whether the improved use of capacity supplied in plants supplied by Gulf boats has progressed at the same pace as in plants supplied mainly by the trawlers we are talking about today? In other words, they have increased their catch from 1977 to August, 1979 by 2,000 metric tons. By the end of 1979, they will probably have reached 4,000 metric tons, which amounts to approximately 100,000 metric tons for the year. I am talking about the big trawlers.

I would like to know whether the capacity use of Gulf plants has improved at the same rate as that of the plants supplied by the big trawlers? Do you understand my question?

Le président: Monsieur Carbonneau.

Mr. Carbonneau: Mr. Chairman, I think that the increase in the utilization rates of our Gulf plants has kept pace with that of plants outside the Gulf since the fish stock has started coming back, that is from about 1976.

But, as I have already mentioned, our argument is that the survival of the big trawlers does not depend on this extra revenue which they obtain by fishing in the Gulf. I would even go so far as to presume that fish stock outside of the Gulf will go uncaptured this year.

Mr. Breau: What plants...

Le président: C'est le tour suivant, monsieur Allard. Vous avez huit minutes.

Mr. Allard: Thank you, Mr. Chairman. I will try to be brief.

Judging from the evidence we have heard this morning from the fishermen, whom I would like to welcome to Ottawa, it is obvious that so far there has been no shortage of supply. One of the witnesses mentioned that last week they lowered the price of cod by three cents. I very much doubt that this was reflected in the resale price. I am reflected in the retail price. I am pretty sure that people still pay the same price for fish at the retail level. The fishermen end up paying for the orchestra without being able to hear the music.

My question is addressed to an official from the Department of Fisheries. I would like to know, for the information of all present, what criteria motivated the unilateral decision to allow boats of 100 feet and over to enter into the Gulf of the St. Lawrence when it is a known fact that such boats can obtain an adequate catch outside the Gulf in the 200-mile zone? I would like to know what reasons made the department decide to increase catches by 6,000 tons when there is no doubt about there having been enough so far? What was the point of this?